

Février 2017 - corrigé

EXERCICE 1 [5 POINTS]

1. Formule : « = SOMME(B2 : H2) » ou « = B2+C2+D2+E2+F2+G2+H2 ».

$$2. M = \frac{324 + 240 + 310 + 204 + 318 + 386 + 468}{7} = \frac{2\,250}{7} \approx \boxed{321}.$$

3. Il y a 7 valeurs dans cette série : 204 – 240 – 310 – 318 – 324 – 386 – 468. La médiane **est la valeur qui partage l'effectif en deux groupes de même effectif, donc il faut prendre la 4^{ème} valeur de la série ordonnée.** $m = \boxed{318}$.

4. $468 - 204 = \boxed{264}$. Il s'agit de **l'étendue de la série** car on calcule la différence entre la valeur a plus grande et la valeur la plus petite.

EXERCICE 2 [2 points]

Notons n le nombre de macarons mangés par Pascale.

Alexis a mangé 4 macarons de plus que Pascale donc il en a mangé n + 4.

Pascale en a mangé deux fois moins que Carole, ou Carole a mangé deux fois plus de macarons que Pascale. Donc Carole en a mangé 2n.

Alexis, Pascale et Carole se partagent deux boîtes de 12 macarons chacune, soit en tout 24 macarons.

On peut donc écrire :

$$n + (n + 4) + 2n = 24$$

$$n + n + 4 + 2n = 24$$

$$4n + 4 = 24$$

$$4n + 4 - 4 = 24 - 4$$

$$4n = 20$$

$$4n : 4 = 20 : 4$$

$$\mathbf{n = 5.}$$

$$n + 4 = 5 + 4 = \mathbf{9}$$

$$2n = 2 \times 5 = \mathbf{10}$$

Vérification : $5 + (5 + 4) + 2 \times 5 = 5 + 9 + 10 = 24$.

Pascale a donc mangé **5 macarons**, Alexis en **a mangé 9** (5 + 4) et Carole en **a mangé 10** (2×5).

EXERCICE 3 [6 points]

1. $(3 + 1)^2 - 3^2 = 4^2 - 3^2 = 16 - 9 = 7$.

2. Voici deux affirmations :

Affirmation n° 1 : « Le chiffre des unités du résultat obtenu est 7 ».

Affirmation n° 2 : « Chaque résultat peut s'obtenir en ajoutant le nombre entier de départ et le nombre entier qui le suit ».

a. Pour 8 :

$$(8 + 1)^2 - 8^2 = 9^2 - 8^2 = 81 - 64 = 17.$$

Le chiffre des unités est 7 donc l'affirmation 1 est vérifiée.

$8 + 9 = 17$. L'affirmation 2 est vérifiée.

Pour 13 :

$$(13 + 1)^2 - 13^2 = 14^2 - 13^2 = 196 - 169 = 27.$$

Le chiffre des unités est 7 donc l'affirmation 1 est vérifiée.

$13 + 14 = 27$. L'affirmation 2 est vérifiée

b. Affirmation 1.

Appliquons le programme au nombre 0 : $(0 + 1)^2 - 0^2 = 1 - 0 = 1$.

Le chiffre des unités n'est pas 7 donc **l'affirmation 1 est fausse.**

Affirmation 2.

Vérifions si, pour tout nombre entier n, on a l'égalité : $(n + 1)^2 - n^2 = n + (n + 1)$.

Je développe les deux membres de l'égalité :
$$\begin{cases} (n + 1)^2 - n^2 = n^2 + 2n + 1 - n^2 = 2n + 1 \\ n + (n + 1) = 2n + 1 \end{cases}$$

Les formes développées et réduites sont les mêmes donc l'égalité est vraie pour tout nombre entier n et

l'affirmation 2 est vraie.

EXERCICE 4 [6 points]

1. Carole peut utiliser des carreaux de 3 cm de côté car 3 est un diviseur commun de 108 et de 225

($108 = 3 \times 36$ et $225 = 3 \times 75$).

Carole ne peut pas utiliser des carreaux de 6 cm de côté car 6 n'est pas un diviseur de 225 : $225 = 6 \times 37 + 3$.

2. **$108 = 2^2 \times 3^3$ et $225 = 3^2 \times 5^2$.**

3. Le plus grand diviseur commun de 108 et 225 est $3^2 = 9$ donc la dimension maximale des carreaux que Carole peut poser est de **9 cm.**

$108 = 9 \times 12$ et $225 = 9 \times 25$. Il y aura donc 12 carreaux sur la largeur et 25 sur la longueur soit un nombre total de $12 \times 25 =$ **300 carreaux.**

EXERCICE 5 [5 points]

Figure 1 : Sur la figure, $BC = CJ = JA = 6$ cm donc $CA = CJ + JA = 6 + 6 = 12$ cm.

Le triangle ABC est rectangle en B. D'après le théorème de Pythagore, on a : $AC^2 = AB^2 + BC^2$.

$$\text{D'où } 12^2 = AB^2 + 6^2$$

$$144 = AB^2 + 36$$

$$144 - 36 = AB^2$$

$$AB^2 = 108. \quad \text{Donc } AB = \sqrt{108} \approx \mathbf{10,4}.$$

[AB] mesure 10,4 cm, valeur arrondie au mm.

Figure 2 : Le triangle ABC est rectangle en A. On connaît la mesure de l'angle \widehat{ACB} et celle de l'hypoténuse [BC].

On cherche la mesure de [AB], côté adjacent à \widehat{ACB} . J'utilise la définition du sinus :

$\sin \widehat{ACB} = \frac{AB}{BC}$, d'où $\sin(53^\circ) = \frac{AB}{36}$ et $AB = 36 \times \sin(53^\circ) \approx \mathbf{28,8}$. [AB] mesure 28,8 cm, valeur arrondie au mm.

Figure 3 : La longueur d'un cercle est obtenue en effectuant $\pi \times$ diamètre. $154 = \pi \times AB$, d'où $AB = 154 : \pi \approx \mathbf{49}$.

[AB] mesure 49 cm, valeur arrondie au mm.

EXERCICE 6 [6 points]

1. Le pylône est vertical donc perpendiculaire à la chaussée.

ACD est un triangle rectangle en A. D'après le théorème de Pythagore, on a :

$$CD^2 = AC^2 + AD^2 \text{ d'où } CD^2 = 76^2 + 154^2 = 5\,776 + 23\,716 = 29\,492.$$

$$CD = \sqrt{29\,492} \approx \boxed{172}. \text{ La longueur du hauban [CD] est de } \mathbf{172 \text{ m}}, \text{ au mètre près.}$$

2. ACD est un triangle rectangle en A. On connaît les mesures de [AC], côté opposé à \widehat{CDA} et de [AD], côté

adjacent à \widehat{CDA} . J'utilise la définition de la tangente : $\tan \widehat{CDA} = AC/AD = \frac{76}{154}$.

La calculatrice nous indique : $\widehat{CDA} = \arctan(76 : 154) \approx \mathbf{26}$.

L'angle \widehat{CDA} formé par le hauban [CD] et la chaussée est de 26° , au degré près.

3. Les points A, E et C et les points A, F et D sont **alignés dans le même ordre**.

$$AF = AD - FD = 154 - 12 = \mathbf{142}. \quad AE = AC - EC = 76 - 5 = \mathbf{71}.$$

Vérifions si $\frac{AC}{AE} = \frac{AD}{AF}$: $\left\{ \begin{array}{l} \frac{AC}{AE} = \frac{76}{71} \\ \frac{AD}{AF} = \frac{154}{142} \end{array} \right.$. Les rapports sont égaux si et seulement si les produits en croix sont égaux :

$$76 \times 142 = \mathbf{10\,792} \text{ et } 71 \times 154 = \mathbf{10\,934}. \text{ On a donc } \frac{AC}{AE} \neq \frac{AD}{AF}.$$

D'après la contraposée du théorème de Thalès, les droites (CD) et (EF) **ne sont pas parallèles**.

Les haubans [CD] et [EF] ne sont pas parallèles.

EXERCICE 7 [6 points]

1. $19 \times 1,2 = \boxed{22,8}$. Le prix au m^2 des « tuiles régence » est de 22,80 €.

2. Les points B, C et D sont alignés dans cet ordre donc $CD = BD - BC = 3,10 - 2,10 = 1 \text{ m}$.

CDE est un triangle rectangle en C. On connaît les mesures de [EC], côté adjacent à \widehat{DEC} , et celui de [CD], côté opposé à \widehat{DEC} . J'utilise la définition de la **tangente** :

$$\tan \widehat{DEC} = \frac{CD}{CE} = \frac{1}{2,85}. \text{ D'où } \widehat{DEC} \approx \boxed{19,3}. \quad \mathbf{19,3 > 15} \text{ et } \mathbf{19,3 > 18}.$$

La pente du toit de la véranda est de plus de 19° et permet la pose des deux modèles.

3. **Calcul de DE** : CDE est un triangle rectangle en C. D'après le théorème de Pythagore, on a :

$$DE^2 = DC^2 + CE^2 = 1^2 + 2,85^2 = 1 + 8,1225 = 9,1225. \text{ D'où } DE = \sqrt{9,1225}.$$

Surface à couvrir : DEFG est un rectangle donc $S = DE \times EF = 6,10 \times \sqrt{9,1225} \approx 18,424 \text{ m}^2$.

Augmentation de 5% : $18,42 \times 5/100 = 18,424 \times 0,05 = 0,9212 \text{ m}^2$.

Surface totale : $18,424 + 0,9212 = 19,3452 \text{ m}^2$.

Il faut donc prévoir des tuiles pour couvrir une surface de 20 m^2 .

Il faut 13 tuiles romanes par m^2 donc il faudra $13 \times 20 = \mathbf{260 \text{ tuiles romanes}}$.